

## **Voyager avec une maladie des reins**

Organisation préalable, accord des médecins...  
Même sous dialyse, partir en vacances est devenu possible.

En réalité, quand la maladie est stabilisée, rien n'empêche de partir en vacances. Sachez que la plupart des pays européens sont équipés de centre de dialyse. Il faut simplement que votre médecin prenne contact avec son homologue du lieu de villégiature pour organiser les séances de dialyse. Vous devez généralement avancer les frais et vous faire rembourser à votre retour. N'oubliez pas d'emporter vos ordonnances et certificats médicaux (le dossier médical pour les insuffisants rénaux) et de vérifier les conditions de conservation des médicaments. Dotez-vous d'un sac isotherme.

### **En vogue**

Depuis cinq ans, les croisières Costa ont équipé leur flotte de mini-centres de dialyse. L'organisation du séjour est assurée par le voyageur Gérard Pons qui dispose d'une solide expérience en la matière. A bord, le planning des séances est fixé avec le médecin néphrologue, en dehors des temps d'escale pour permettre aux « patients » de participer aux excursions car « les dialysés se privent souvent à tort d'un confort de vie quand ils ne sont pas pris en charge dans leur centre habituel », estime le voyageur. Côté prix, beaucoup d'efforts ont été faits pour permettre au plus grand nombre d'en profiter (jusqu'à 40% de réduction en réservant tôt). Il faut tout de même faire l'avance des frais et se faire rembourser au retour par la Sécurité sociale (à 100%). **Renseignements : 05 56 42 49 01**

Catherine DESMOULINS

Télé 7 jours du 05 au 11 juillet 2008